

Convocation aux membres du comité du SIAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du comité du SIAS qui aura lieu **JEUDI, le 29 octobre 2020 à 17.00 heures au Centre Culturel de Munsbach**, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, l'article 7 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes et l'article 10 du règlement grand-ducal modifié du 18 mars 2020 portant une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Ordre du jour :

- 1. Informations du Président**
- 2. Administration Générale :**
 - 2.1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 4 août 2020.
 - 2.2.** Approbation d'un acte de cession gratuite d'un immeuble inscrit au cadastre comme suit : Commune de Schuttrange, section D d'Uebersyren numéro 477/3658, lieu-dit : « Auf der Heck », place (occupée), bâtiment non défini.
 - 2.3.** Approbation provisoire des bilan et compte de profits et pertes des exercices 2018 et 2019.
 - 2.4.** Présentation et approbation du Budget rectifié 2020 et Budget 2021.
- 3. Pacte climat**
 - 3.1.** Résumé des activités.
- 4. Station Biologique**
 - 4.1.** Approbation d'une convention entre le syndicat et le MENV concernant un engagement d'un « Animateur Natura 2000 ».
- 5. Divers**

Transmis en copie :

- aux communes membres et conventionnées.
- au Ministère de l'Intérieur

Schuttrange, le 13 octobre 2020
Pour le bureau du syndicat:



Jean Schiltz
Président



Patrick Olinger
Secrétaire